

PLAN DE RIPOSTE À LA COVID-19 DANS LA COMMUNE DE NDIOB

Août 2020





Sommaire

5	Introduction
7	Avant-propos
8	Rappel du contexte
10	Méthodologie
11	Brève présentation de la Commune de Ndiob
13	Analyse situationnelle de la COVID-19 : Forces et faiblesses <ul style="list-style-type: none">Des infrastructures de santé déficitairesNdiob, au carrefour des marchés hebdomadairesLes acteurs de l'école à protéger prioritairementMosquées et églises, à prendre en compteLa gestion de l'environnement, une priorité pour la communeLe poids de la radio communautaire dans la démarche de communication
15	Axes stratégiques du plan de riposte
17	Plan d'actions communal <ul style="list-style-type: none">Dispositions prises par la communeLe plan d'actions de riposte à la COVID-19
29	Stratégie de financement du plan de riposte
29	Suivi-évaluation du plan
31	Protocole de la communication






PN
UD
*Au service
des peuples
et des Nations*

PN UD
ETER

PN UD
Au service
des peuples
et des Nations


PN UD

Introduction

La COVID-19 s'est révélée au Sénégal, le 02 mars 2020. Commençant par la région de Dakar, elle a fini par toucher toutes les régions du pays. Le virus a été signalé dans la région de Fatick au courant du mois d'avril et au regard de sa vitesse de contagion, les communes de Fatick, encourent le risque de voir une partie de leur population contaminée. C'est ainsi que, pour faire face à la pandémie, la commune de Ndiob a entrepris, avec l'appui du PNUD, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan communal de riposte à la COVID-19 incluant la dimension communication/sensibilisation. En effet, la commune a pris diverses mesures pour répondre à la pandémie. Ces actions soutiennent la mise en œuvre de stratégies nationales existantes et les complètent. Toutefois, leur champ d'action est limité en raison de l'insuffisance des ressources financières mobilisées et de la dispersion des interventions et des intervenants.

Le plan de communication est ainsi un moyen de donner à tous les acteurs la capacité de discuter des problèmes liés à la COVID-19, d'acquérir des connaissances et informations pertinentes et des savoirs nouveaux, de nouvelles compétences, de partager des informations et d'échanger sur les idées contenues dans les différents outils de communication validés, au plan national. L'enjeu principal réside dans une communication mobilisatrice et appropriative autour de la lutte contre la COVID-19. Cette communication se servira de l'essentiel des outils et médias et des capacités propres aux acteurs.

A travers ce plan, les actions entreprises seront recensées, les défis auxquels la commune est confrontée (au plan technique et communicationnel) seront identifiés, et les recommandations des

équipes municipales dans la manière dont les réponses pourraient être mieux gérées recueillies et analysées.

Il s'agira de : i) renforcer le rôle que la commune joue dans la riposte de la COVID-19 ; ii) identifier les réponses de la commune face à l'urgence de la Covid-19 ; iii) identifier les défis à relever et les lacunes à combler ; iv) répertorier les succès et les bonnes pratiques ; v) présenter le dispositif mis en place pour gérer la riposte ; vi) identifier les mesures prises par les autres parties prenantes telles que les associations, groupements de femmes, le secteur privé, etc., pour mieux soutenir les efforts de la commune et proposer des pistes pour renforcer la coordination entre elles.

De façon spécifique à la communication, nous avons proposé : i) une approche de communication adaptée aux pratiques des différents acteurs territoriaux en prenant en compte leurs préoccupations dans le cadre de leur mission spécifique. A cet effet, des besoins et des axes d'intervention ont été clairement spécifiés ; ii) les mécanismes et procédures qui facilitent la contractualisation de services de communication entre les parties prenantes ont été définis ; iii) les besoins et les réponses communicationnels pour asseoir les modalités de collaboration entre les parties prenantes ont été identifiés ; iv) la démarche et les outils de communication ont été établis pour une mise en œuvre.

Le plan de riposte fera ressortir l'analyse situationnelle de la COVID-19 dans la commune de Ndiob, les actions prioritaires à mettre en œuvre, l'approche de communication et de sensibilisation, la stratégie de financement et le dispositif de suivi-évaluation qui sera mis en place.



Avant-propos

Dans le cadre de la gestion de la pandémie COVID-19, le rôle des collectivités territoriales a été considéré comme déterminant et primordial. En effet, les maires exercent au titre de leurs compétences, la mise en œuvre des mesures de prévention et d'hygiène en matière de santé ainsi que l'organisation et la gestion des secours au profit des nécessiteux (art. 307 Code général des collectivités territoriales). Aux côtés du Gouvernement, les collectivités territoriales ont été en première ligne pour assister les populations, les plus vulnérables, et combattre, la propagation du coronavirus. Les différentes circulaires du Ministre des Collectivités Territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires, ont indiqué, à suffisance, le rôle attendu des exécutifs locaux dans la lutte contre la pandémie. Dans le cadre d'une approche territoriale, alignée au plan national de riposte à la COVID-19, cinq communes pilotes (Ndioufate, Ndiob, Bargny, Ndiob, Sandiara) qui serviront de modèles pour inspirer un plan de généralisation ont été accompagnées par le PNUD

qui a engagé des efforts de reprogrammation de ses activités, pour élaborer des plans communaux de riposte à la COVID-19. Les plans sont articulés autour de : i) renforcement des capacités d'accueil et d'isolement des personnes infectées ; ii) renforcement de l'application des mesures barrières par la sensibilisation, la mobilisation communautaire et la mise à disposition de kits d'hygiène ; iii) renforcement de la résilience économique et sociale de la commune.

Le plan communal de riposte de Ndiob, assorti d'un important volet de communication sociale, est conçu pour les acteurs locaux comme un outil complet, fédérateur et mobilisateur pour la prévention et la gestion de la pandémie, au niveau territorial. Il constitue un outil important de relance des économies locales, pour une décentralisation effective des politiques publiques, afin de soutenir l'Agenda 2030.



Le Représentant Résident du PNUD et les Maires de Ndiob, Sandiara, Ndioufate, Bargny et Mont-Rolland à l'occasion de la cérémonie de remise de kits d'hygiène le 5 juin 2020.

Rappel du contexte

Au Sénégal, depuis le premier cas de contamination à la COVID-19, le 02 mars 2020, le Gouvernement a pris des mesures d'ordre sanitaire, sécuritaire et social: vulgarisation des mesures de prévention sanitaire au sein des communautés, traitement des malades, instauration de l'état d'urgence assortie d'un couvre-feu et plusieurs mesures d'aide économique et alimentaire. À ce jour, même si l'on enregistre un bon taux de guérison, les cas d'infection sont en progression continue, avec une montée des cas de contamination communautaire qui suscite l'inquiétude.

Pour une meilleure implication des collectivités territoriales, des dispositions institutionnelles et réglementaires ont été prises. Trois lettres circulaires initiées par le Ministère chargé des collectivités territoriales ont invité les exécutifs locaux à définir des stratégies pour mettre en évidence leur rôle essentiel dans la lutte contre la COVID-19 et pour participer activement à la préparation de la reprise des enseignements et apprentissages dans les établissements scolaires par des actions de protection sanitaire.

Dans les territoires, des initiatives, certes limitées en raison de l'insuffisance des ressources financières mobilisées et du caractère isolé, sans logique d'harmonisation, sont portées par plusieurs catégories socio-professionnelles pour assurer une riposte multisectorielle. Il s'agit de la mise à disposition d'équipements et matériels, la mobilisation des ressources pour financer les actions de riposte, la sensibilisation de masse et de proximité, la mise en place de comités d'alerte et de sécurité, le suivi du respect des mesures d'hygiène avec la mobilisation des facilitateurs et assistants de collectivités territoriales.

Pour ne pas être davantage soumis à la progression de la COVID-19, les territoires revendiquent la nécessité d'avoir, en temps réel, une réelle maîtrise des informations concernant l'évolution de la crise, les moyens nécessaires à la riposte, et le comportement des populations impactées ou susceptibles d'être impactées par la crise. La commune de Ndiob n'a pas encore enregistré de cas COVID-19.

En dehors des difficultés d'ordre sanitaire, une autre menace plus insidieuse guette la communauté et les acteurs économiques en particulier, avec des risques de pertes d'emploi, d'activités et de revenus. Cette situation laisse entrevoir une crise sociale massive à laquelle il convient de réfléchir et d'anticiper, dès maintenant pour assurer la résilience sociale et économique post COVID-19.

Cette pandémie intervient également, dans un moment de crise des valeurs, se traduisant par des attitudes individuelles et collectives pouvant retarder la prise de conscience et la nécessité d'un changement de comportement, pour une réponse opportune.

Communiquer dans ce contexte est essentiel pour assurer :

- Un positionnement stratégique clair et cohérent des collectivités territoriales pilotes pour contribuer efficacement à la riposte contre la pandémie ;
- Le développement d'outil de communication et de plaidoyer devant renforcer l'impact et les résultats de la commune en mettant l'accent sur des thématiques pertinentes ;
- Le développement de messages ;
- Le développement des partenariats pour la répliquabilité de cette initiative pilote ;
- Le renforcement du plaidoyer et du dialogue politique.

En effet, avec la montée des cas de contamination communautaire, les territoires se présentent comme les échelons les plus pertinents pour assurer la sensibilisation, l'engagement communautaire, la conduite d'actions de riposte et de résilience. Ce constat prend plus de relief dans un contexte marqué par les mesures de distanciation sociale et d'extrême survie des communautés. Pour atteindre les collectivités territoriales, l'effectivité de toute l'opération au niveau communautaire devra être portée par la commission Santé élargie du conseil municipal et comprend plusieurs acteurs issus de différentes catégories socio-professionnelles.

Le PNUD, soucieux d'un alignement sur les priorités nationales, compte apporter une contribution au double plan stratégique et opérationnel, par l'instruction d'une opération à vocation territoriale pour faire face à la situation d'urgence.



Méthodologie

La démarche méthodologique mise en œuvre pour mener à réaliser ce plan de riposte a été :

1. La revue documentaire, notamment l'exploitation du plan de développement communal de Ndiob, les statistiques de l'Agence nationale des Statistiques et de la Démographie, l'analyse situationnelle de la commune réalisée par l'équipe du PNUD ;

2. Les entretiens téléphoniques avec le maire et son équipe municipale ;

3. Les entretiens et séances de travail avec le point focal communication désigné par le Maire ;

4. La confection d'un questionnaire et d'un canevas de collecte des données qui ont été partagés avec la commune ;

5. La réalisation de la situation de référence en matière de communication sur la base des fiches transmises ;

6. La confection et l'administration d'une enquête en ligne relative à la communication (Jotform) Ainsi, l'analyse de la situation, l'identification des enjeux et orientations stratégiques, axes et objectifs stratégiques, des cibles, des messages, et actions prioritaires ont permis l'élaboration de la stratégie de communication ;

7. L'analyse et l'interprétation des données recueillies et la consolidation du plan d'actions ;

8. L'organisation de réunions virtuelles avec les acteurs : certains éléments contenus dans le questionnaire ont été précisés suite à des entretiens téléphoniques avec l'équipe municipale.

Brève présentation de la Commune de Ndiob

La commune de Ndiob est l'une des 04 communes de l'arrondissement du même nom dans le département et la région de Fatick. Elle est reliée à la région de Diourbel par la départementale 07. La commune est traversée par la vallée du Sine, un bas-fond (terrain enfoncé, plus bas que ceux qui l'entourent) aux sols fertiles et à l'eau affleurante, qui en fait une zone de culture maraîchère, par excellence.

La commune de Ndiob abrite une population estimée à 21.251 habitants dont 10.686 hommes et 10.565 femmes. Cette population vit dans 18 villages officiels et 8 hameaux. La commune s'étend sur 127 km², ce qui donne une densité moyenne de 167 habitants au km². La population de la commune de Ndiob est dominée par les jeunes (0-34 ans) qui représentent 77,9%. Les adultes (35-64 ans) occupent les 18% de la population alors que les personnes âgées (65 ans et +) couvrent les 04,1% restant. La population sexagénaire, bien que n'étant pas nombreuse, doit particulièrement être suivie, du fait de sa vulnérabilité face à la pandémie.

Le nombre d'actifs dans la commune représente 47,2% de la population alors que les inactifs constituent 52,8 % de la population, ce qui donne un taux de dépendance démographique de 111,98%. Plus de 95 % des actifs s'adonnent aux activités agropastorales, avec la prédominance de l'agriculture sous pluie, même si la pratique du maraîchage est bien répandue.

La commune de Ndiob dispose d'une radio communautaire (Ndiob FM) facilitant ainsi la communication avec l'ensemble de la population communale.



Analyse situationnelle de la COVID-19 : Forces et faiblesses

Des infrastructures de santé déficitaires

Au plan de la santé, la commune compte 04 postes de santé, 05 cases de santé et deux maternités. La localisation des structures de santé permet de constater une répartition inégale dans l'espace communal.

Les postes de santé de Ndiob appartiennent au district sanitaire de Diakhao où un cas positif d'infection à la COVID-19 a été détecté au mois d'avril. Toutefois, grâce à un dispositif rapide de détection et de prise en charge, la maladie ne s'est pas propagée.

Ndiob, au carrefour des marchés hebdomadaires

La commune de Ndiob occupe une position centrale entre les régions de Fatick et de Diourbel, dont la proximité explique la fréquence des relations commerciales. En effet, les produits maraîchers sont acheminés vers le grand marché de Touba à partir de Diourbel. Les infrastructures commerciales sont constituées de 70 boutiques, 04 quincailleries, 30 souks. La commune dispose de 02 marchés permanents (Ndiob et Darou Salam). Le marché de Ndiob est doté d'un hall et le seul louma se tient à Ndiob tous les lundis. Mais le louma de Diakhao distant de seulement une quinzaine de kilomètres polarise les villages de la commune de Ndiob qui sont les plus proches de Diakhao.

Le secteur de l'artisanat regroupe une bonne partie des différents corps de métiers (maçonnerie, menuiserie, poterie, bijouterie, couture, forgerie, etc...). Dans la commune, on compte : 04 ateliers de menuiserie bois, 07 ateliers de menuiserie métallique, 03 salons de coiffure, 19 ateliers de couture. Les acteurs de l'artisanat se sont regroupés dans un GIE formel sis au village de Ndiob et certains d'entre eux sont affiliés à la chambre des métiers de Fatick..

Les acteurs de l'école à protéger prioritairement

La commune compte 21 écoles primaires, 04 collèges et un lycée pour un effectif total de 4.855 élèves et 143 membres du corps d'enseignement et d'encadrement. De cet effectif d'élèves seuls ceux qui sont en classe d'examen sont concernés par la mesure relative à la réouverture des écoles. Le lycée de Ndiob créé il y a deux ans n'abrite pas encore de classe de terminale. Sont donc concernés les 360 élèves de CM2, les 232 élèves de 3e et les 143 membres du personnel d'enseignement et d'administration. Les autorités municipales s'évertuent à rendre disponible les équipements de protection et d'hygiène.

Mosquées et églises, à prendre en compte

La commune de Ndiob compte 67 mosquées et 05 églises. Ce nombre important de mosquées est à prendre en compte dans le plan de riposte et de prévention de la COVID-19. En effet, dans cette société, les personnes du troisième âge sont celles qui fréquentent le plus les lieux de culte et il est clairement établi que le virus est létal pour eux. D'où la nécessité de les sensibiliser davantage sur les gestes barrières, la distanciation physique et le port des équipements de protection.

La gestion de l'environnement, une priorité pour la commune

La commune de Ndiob fait partie de l'association des communes vertes du Sénégal. A cet effet, elle est très engagée dans la préservation de l'environnement. Le lien direct entre la pandémie et la dégradation de la biodiversité a été démontré, raison pour laquelle la commune accorde une attention particulière à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Cependant, la faiblesse des moyens financiers ne permet pas de mettre en place un système d'assainissement solide et liquide adéquat. Toutefois, le plan de riposte devrait prendre en compte ces aspects.

Le poids de la radio communautaire dans la démarche de communication

La commune a bien pris en compte la dimension communication dans son plan de riposte. Avec la présence d'une radio communautaire dotée d'un plan d'actions d'information et de sensibilisation, et des personnes ayant une certaine proximité par rapport à la communication, de grands efforts en matière de communication sont notés. Toutefois, l'inexistence de profils appropriés en matière de communication constitue une contrainte réelle pour l'expansion des actions de sensibilisation à portée communautaire.

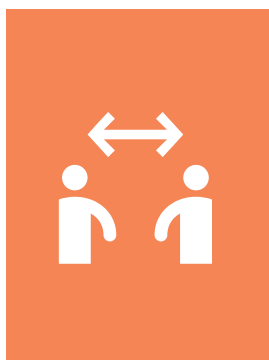
Les acteurs territoriaux s'accordent sur la démarche participative et une consultation large de tous les acteurs garantissant la réussite du plan de communication. Ce dernier devrait se baser sur des messages incontestables. Il est donc très important d'avoir des données qui permettent de démontrer les évidences de l'opération menée avec l'accompagnement du PNUD. Enfin, des acteurs recommandent l'accompagnement de profils spécialisés en communication pour l'atteinte des objectifs poursuivis.

Axes stratégiques du plan de riposte



Renforcer les capacités d'accueil et d'isolement

des personnes infectées à la COVID-19 au niveau des postes et cases de santé avant leur référencement aux structures sanitaires dédiées pour leur prise en charge médicale.



Renforcer l'application des mesures barrières

par la sensibilisation, la mobilisation communautaire et la mise à disposition de kits d'hygiène.



Renforcer la résilience économique et sociale

de la Commune pour lui permettre de faire face à la pandémie présente, mais aussi en cas de survenue future d'autres crises sanitaires, notamment.



Plan d'actions communal

Le plan d'actions vient renforcer les dispositions déjà prises par la commune dans le cadre de la prévention et de la riposte à la COVID-19. En effet, dès l'apparition de la maladie au Sénégal, les autorités municipales, les organisations communautaires de base, le personnel de santé, les leaders d'opinion se sont mobilisés pour empêcher la propagation du virus.

Dispositions prises par la commune

La commune de Ndiob n'a enregistré aucun cas positif de COVID-19 durant les trois premiers mois de la pandémie. Cependant, la multiplication des cas issus de la transmission communautaire dans le pays et la prochaine réouverture des classes et des marchés hebdomadaires indiquent vraisemblablement que le risque s'amplifie. La détection de cas positifs dans la commune limitrophe de Diakhao fait dire que la COVID-19 est aux portes de la commune de Ndiob. C'est pourquoi, le défi est de stopper la chaîne de contamination au niveau local par la sensibilisation et la prise de mesures préventives chez les populations et au niveau des structures de santé. A cet effet, la commune de Ndiob a pris les dispositions ci-après :

MISE EN PLACE DU COMITÉ COMMUNAL DE LUTTE CONTRE LA COVID-19

Le maire de Ndiob a pris un arrêté instituant le comité local de lutte contre la COVID-19, composé d'une trentaine de membres dans un souci d'exhaustivité et d'inclusion. Mais ce grand nombre de membres, par rapport aux mesures d'interdiction de regroupements humains, pose problème, mais aussi alourdi le fonctionnement de la structure. Il semble opportun de l'accompagner par un comité technique d'au plus, 07 membres :

- Maire ;
- Secrétaire Municipal ;
- ICP ;
- Président commission santé ;
- Représentant des jeunes ;
- Représentant badienou gokh ;
- Représentant Croix-Rouge ou société civile locale.

Cette équipe constitue une task-force dynamique, autour de la commission santé de la commune, à même de mettre en œuvre le plan de riposte.

LES ACTIONS DE LUTTE ENTREPRISES PAR LA COMMUNE ET SES PARTENAIRES

Dès l'annonce de l'épidémie au Sénégal, les autorités municipales ont entrepris les actions suivantes :

- Mise en place de dispositifs de lave-mains ;
- Achat d'eau de javel ;
- Dotation de lits d'hospitalisation au poste de santé ;
- Achat de 14 paquets de produits de lavage des mains ;
- Achat et distribution de gants et de 21.900 masques ;
- Achat de gels hydroalcooliques ;
- Désinfection de 20 écoles ;
- Émissions de sensibilisation à la radio Ndiob FM ;
- Organisation de cours à domicile à la radio ;
- Sponsorisation d'émissions sur la thématique de la COVID-19 à la radio ;
- Appui logistique au comité local de la croix rouge.

Les difficultés rencontrées sont relatives à la difficulté d'approvisionner toute la population en masques et en produits de protection et de prévention du fait des faibles ressources dont dispose la commune.

Parmi les facteurs de succès, on peut noter :

- Disponibilité d'une radio communautaire pour la sensibilisation ;
- Engagement de la commune et des populations ;
- Engagements des volontaires de la Croix Rouge, des relais communautaires, des associations sportives et culturelles ;
- Engagement des leaders religieux.

Les principaux acteurs de la riposte à la COVID-19 sont : le conseil municipal, les relais communautaires, les ASC, les leaders religieux, le comité communal de la jeunesse, les volontaires de la Croix-Rouge, les badienou gokh, etc.

La commune a pu mobiliser un montant de 13.079.000 FCFA pour mettre en œuvre les premières mesures. Elle a reçu de World Vision, un dispositif de lavage des mains.

Le PNUD a mis à la disposition de la commune, dans le cadre de la riposte territoriale à la Covid-19, un important lot de matériels composé de : 10 000 masques, 400 bouteilles de gels hydroalcooliques, 100 gants, 28 blouses de protection pour le personnel sanitaire, 20 thermo flash, 500 savons et 300 bouteilles deau de javel. Aussi, des équipements médicaux (14 lits d'hôpital et 05 tables d'accouchement) et du matériel informatique (03 ordinateurs et 03 imprimantes) ont été remis par le PNUD à la commune.

Tableau récapitulatif des contributions des partenaires à la riposte COVID-19 dans la commune de Ndiob

Rubriques	Commune	PNUD
Dotation de produits sanitaires et matériels de protection (gels, lavoirs, savons, thermoflashes, masques, eau de javel, blouses de protection, etc.)	13 079 000	10 202 727
Mise à disposition de matériels médicaux et informatiques		11 453 618
TOTAL	13 079 000	21 656 346
TOTAL GÉNÉRAL	34 735 346	

Le plan d'actions de riposte à la COVID-19

Les actions à mener dans le cadre de la riposte s'articulent autour des secteurs suivants : santé, éducation, économie, socio-culturel et environnement. Le plan de riposte est prévu pour une période de 03 mois qui peut être prolongé à 06 mois en fonction de l'évolution de la maladie. Au cours de sa mise en œuvre, les aspects liés à la riposte post COVID-19 seront abordés, dans le sens de préparer la commune à faire face à d'éventuels risques sanitaires futurs.



SANTÉ

Il s'agit de renforcer les capacités d'accueil et d'isolement des personnes infectées à la COVID-19 au niveau des postes et cases de santé avant leur référencement aux structures sanitaires dédiées pour leur prise en charge médicale d'une part, et d'autre part, d'assurer la protection du personnel de santé. A ce niveau, la commune propose de mettre à la disposition du personnel de santé, des équipements de détection (thermoflash), de protection (masques, visières, combinaisons de protection). Pour rappel, la commune compte 04 postes de santé et 05 cases de santé fonctionnelles. L'action devrait porter sur l'ensemble de ces structures sanitaires dont le plateau médical devrait aussi être considérablement relevé. Par exemple, chaque structure sanitaire devrait pouvoir disposer en permanence d'équipements de protection individuelle (masques, visières, gants, combinaisons...), mais aussi d'un local qui peut servir de salle d'isolement en cas de suspicion de maladie hautement contagieuse.

De façon concrète, la commune a proposé les mesures suivantes :

- Organiser des VAD pour sensibiliser sur les mesures de prévention, avec l'appui des volontaires de la Croix-Rouge et des ASC ;
- Contractualiser avec la radio communautaire pour la diffusion d'émissions de sensibilisation ;
- Équiper chaque personnel de santé d'un lot de gants, masques, gels hydroalcooliques, visières, combinaisons de protection... ;
- Doter les postes de santé d'ordinateurs (03) leur permettant de tenir à jour une base de données des cas détectés d'une part, mais d'autre part de pouvoir se connecter avec le district sanitaire et d'échanger des informations via les technologies de l'information et de la communication ;
- Doter le poste de santé de Ndiourbel Sine d'une ambulance afin de permettre un transfèrement des malades mais aussi de pouvoir transporter en toute sécurité d'éventuels cas de contagion ;
- Doter les lieux publics de matériel et produits de prévention (50 thermoflash, 20.000 masques, 500 savons, 300 litres de javel, 50 dispositifs de lavage des mains...).



ÉDUCATION

Avec la réouverture des écoles, le risque de contagion augmente du fait de la présence des élèves au niveau des salles de classe et des écoles. C'est pourquoi, la commune préconise de mettre à la disposition des écoles des kits d'hygiène, de protection et de détection de la fièvre. Les 26 établissements scolaires de la commune seront concernés par le plan de riposte qui priorisera les 592 élèves en classe d'examen et le personnel d'enseignement et d'encadrement. La commune mettra au niveau de chaque école un comité constitué de volontaires, chargés de sensibiliser, prendre les températures des élèves, du personnel et du corps administratif, mais aussi de veiller au lavage des mains et au port du masque, avant toute rentrée ou sortie de l'enceinte de l'établissement.

Comme mesures complémentaires, la commune propose de :

- Renforcer les cours à domicile via la radio communautaire ;
- Doter les collectifs des directeurs d'écoles (CODEC) de matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes, photocopieuses, encres, papiers, etc.) permettant de se connecter à internet, de télécharger les cours, de pouvoir les imprimer et les photocopier sous forme de fascicules à distribuer aux élèves.
- D'appuyer les étudiants qui sont rentrés au village en les dotant de smartphones pour leur permettre de suivre les télé-enseignements.



ÉCONOMIE

Le plan de riposte mettra la gestion des marchés au cœur de la démarche. En effet, de par sa position centrale entre Diourbel et Fatick, le marché hebdomadaire de Ndiob regroupe tous les lundis des milliers de personnes qui viennent des différentes localités limitrophes. Pour cette raison, un accent particulier sera mis sur la sensibilisation, la distribution de masques, la disponibilité de dispositifs de lavage des mains et de gels hydroalcooliques. Les marchés réguliers au niveau des villages recevront aussi le même traitement. La fabrication d'une partie des masques artisanaux sera confiée aux tailleurs locaux, suite à une formation standard leur permettant de respecter les normes en vigueur. Les mesures complémentaires sont les suivantes :

- Appuyer les producteurs en intrants agricoles (semences et engrais organiques) afin d'assurer une production suffisante de céréales, notamment le mil, principale ressource alimentaire de la zone ;
- Appuyer les producteurs en matériel agricole, car la faiblesse des équipements ne leur permet pas de produire mieux et en plus grande quantité ;
- Appuyer les éleveurs en aliment de bétail pour renforcer la résilience du bétail face à l'impossibilité pour les pasteurs d'aller en transhumance du fait des restrictions sur les déplacements interurbains.



SOCIO-CULTUREL

Les lieux de culte (mosquées et églises) seront aussi ciblés par les actions de prévention et de riposte. La distribution des équipements de prévention et de riposte se fera aussi à ce niveau. Le tout accompagné d'une campagne dynamique de sensibilisation pour observer les gestes barrières et la distanciation physique. Chaque mosquée et église disposera de kits de lavage de main, de thermo flashes, de gels hydroalcooliques et de masques de protection. Il sera aussi procédé à un marquage des places à laisser vide au niveau des lieux de culte pour la distanciation sociale. Les mesures complémentaires proposées par la commune sont les suivantes :

- Délivrer 450 kits alimentaires aux ménages vulnérables qui n'ont pas bénéficié de l'appui de l'État ;
- Doter les acteurs culturels et les artisans d'un appui financier pour compenser une partie de leurs pertes dues à la COVID-19 ;
- Appuyer et assister pour le transport des saisonniers bloqués à Dakar.



ENVIRONNEMENT

Pour la riposte à la COVID-19, la commune prendra contact avec le service de l'hygiène pour procéder à la désinfection régulière des espaces publics. Elle veillera à une bonne gestion des dépôts d'ordures au niveau des villages. Comme mesure complémentaire, l'équipe municipale propose la mise en place d'une pépinière



communautaire afin que la commune produise elle-même ses propres plants pour procéder à des campagnes régulières de reverdissement.

COMMUNICATION ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

L'atteinte des résultats se base sur des interventions combinant plusieurs approches pour toucher le maximum de cibles. Ainsi, la commune de Ndiob aura recours aux approches développées ci-dessous.

La communication de masse utilisant la chaîne câblée locale, la radio communautaire, les supports écrits (affiches), les réseaux sociaux, afin d'apporter un changement social et de comportement.

La mobilisation sociale à travers la communication interpersonnelle (CIP), les visites à domicile, une à deux campagnes d'information ciblées sur le COVID-19 et les différentes thématiques y afférentes.

Le renforcement des capacités des points focaux et des media qui sont des cibles secondaires jouant un rôle important pour atteindre chacun des objectifs stratégiques. Il sera crucial que ces cibles aient d'abord, une bonne compréhension des enjeux de la pandémie, pour pouvoir porter la sensibilisation et le débat sur ces questions majeures.

Le plaidoyer pour amener le maire, les leaders religieux et traditionnels, et les acteurs territoriaux, notamment les volontaires de la communication sociale (VOCOS) à s'engager en faveur de l'application des mesures de prévention et de gestion de la pandémie.

La production de supports d'information et l'utilisation des TIC restent des éléments clés pour positionner les mesures de prévention, faire le plaidoyer et alimenter en informations tant les cibles primaires que les cibles secondaires, élargir l'accès aux informations de qualité, surtout aux différents acteurs, de façon directe.

Déclinaison de l'approche de communication

Au niveau territorial, la commune de Ndiob devra, de par ses résultats, être en première ligne. Spécifiquement, le Maire (au besoin, le Point focal) porte l'essentiel des initiatives en communication. Subséquemment, l'infirmier chef de poste ou le directeur d'établissement, les personnes ressources, en fonction des thématiques, se positionneront pour des éclairages technique et scientifique. Le PNUD ainsi que d'autres partenaires joueront un rôle d'accompagnateur technique et financier.

Au niveau des quartiers et des villages, il s'agira d'accompagner les acteurs des territoires à rendre visibles les résultats poursuivis. Les acteurs territoriaux recevront une délégation de responsabilité. Les relais communautaires sont les personnes morales pour la diffusion des résultats. La déclinaison des actions de communication se basera sur les relais communautaires choisis parmi les personnes les mieux indiquées.

Pour assurer une cohérence entre le niveau national et au niveau des territoires, une parfaite synchronisation devra être observée. Dans tous les cas, le maire, en lien avec son point focal, devra s'affirmer comme le garant de toute l'appropriation des activités, en veillant à une bonne articulation entre les principes, la démarche et les résultats.

Ciblage et segmentation des acteurs

La segmentation de la cible est une activité particulière qui permet de mieux maîtriser les relations et interrelations entre acteurs. En outre, elle permet de mieux préciser l'outil à concevoir pour atteindre les objectifs. Trois variantes sont notées :

- **La cible directe.** La segmentation laisse apparaître plusieurs catégories et familles d'acteurs. Naturellement ce sont tous les bénéficiaires des actions au niveau du territoire. Il s'agit des élus locaux et du corps médical.
- **Les cibles secondaires.** Il s'agit des acteurs non étatiques, des badienou gokh, des chefs coutumiers et religieux, des hommes et femmes d'influence et des media. Cette cible a besoin d'une information maîtrisée sur les tendances lourdes de la mise en œuvre des activités.
- **Les cibles tertiaires.** Elles sont constituées par les autorités administratives et les agents des services techniques déconcentrés et les partenaires de la collectivité territoriale. La communication vers cette cible sera fondée sur les procédures qui facilitent le dialogue institutionnel et le plaidoyer.

Canaux/Supports de communication

Les canaux qui seront utilisés dans cette démarche multimédia sont variés et se concentrent autour de :

Canal territorial et socio-traditionnel : ce sont les élus locaux, le corps médical, les acteurs non étatiques, les agents des services techniques déconcentrés, les leaders communautaires et religieux, les établissements scolaires. Ils développent une réelle proximité avec les acteurs territoriaux. Ce sont les courroies de transmission des messages vers les publics généralement difficiles d'accès. Nous allons les utiliser pour une démarche participative.

Canal mass média : ces canaux et tous supports confondus (radios communautaires et privées, télévisions, réseaux sociaux, etc., sms, téléphonie), les supports de sensibilisation, de promotion et de visibilité : kakémonos, affiches, banderoles, casquettes, t-shirt, flyers, etc. Une combinaison judicieuse entre les différents supports et canaux permettra d'optimiser les effets escomptés de l'approche de communication. Mais la prudence s'impose dans leur usage, et nécessite un préalable : le renforcement des capacités des acteurs des mass media ainsi que leur fidélisation, à travers, un pacte à définir.

Structuration des messages/éléments de langage de la COVID-19

Les messages qui traversent les actions du COVID-19 sont pluriels. Ils ont une connotation technique et techniciste assez élevée. Leur compréhension requiert un reformatage dans un souci de simplicité et de souplesse. Dans cette stratégie, nous allons nous baser sur les résultats attendus de l'intervention pour proposer des axes de messages mobilisateurs. Les messages mettent l'accent sur les avantages pour toutes les cibles autour des activités.

GESTES BARRIERES :

- La COVID-19 est une maladie mortelle.
- Le virus est encore présent parmi nous. Nous devons nous protéger en appliquant de façon systématique les mesures barrières en tout temps et en tout lieu.

- En l'absence d'un remède sérieux, j'applique les mesures barrières pour me protéger et protéger ma famille ainsi que mon entourage. J'applique les mesures barrières pour retrouver une vie normale.
- Je suis jeune, mais je protège mon entourage.

ECONOMIE :

- Si la COVID-19 se prolonge, nous courrons vers une famine.
- Prévenir la COVID-19 chez les femmes et les jeunes, c'est assurer la disponibilité d'une force de travail motrice du développement économique et social des communautés. Cela apporte des avantages substantiels tant pour l'entrepreneur que pour l'économie locale et la société, en général.
- Il s'agit d'un impératif économique et social pour relever le défi du chômage des jeunes, notamment dans la collectivité territoriale. Il est démontré que la promotion d'une économie forte et solidaire est une opportunité pour la création de richesses et d'emplois pour les jeunes et les femmes.

DEMOGRAPHIE :

- La COVID-19 tue particulièrement les personnes âgées et souffrant d'une maladie chronique. Investir dans la prévention du COVID-19, c'est assurer à ses parents, une longévité et un accompagnement dans l'avenir. Cela permet de créer les conditions adéquates pour faciliter une transition démographique rapide, essentielle pour réaliser la croissance au sein de ma communauté.

TEXTES SACRES :

- La COVID-19 est une pandémie. Pour nous prémunir, nous devons revoir nos comportements et attitudes pour être en phase avec les recommandations du Coran et de la Bible.
- Pendant les épidémies, l'Islam propose des orientations fondamentales parmi lesquelles :
 - Se confier entièrement à Allah et croire fermement à la volonté divine, tout en se pliant à sa puissance. Il dit : « Dis: « Rien ne nous atteindra, en dehors de ce qu'Allah a prescrit pour nous ».
 - La nécessité de prendre des précautions avant l'apparition d'un quelconque mal. La charia va dans le même sens, lorsqu'elle édicte des mesures préventives à prendre. Le Prophète (PSL) a fait état de la nécessité de se garder de se déplacer vers des gens ou des endroits atteints par une maladie contagieuse.
- Cette situation inattendue ne nous dispense pas de prier et de continuer à vivre notre foi, selon la Bible.
 - Le cœur et la conscience sont véritablement le lieu propice où Dieu nous parle. Charge à nous comme Église de nous ajuster, de nous adapter à la crise et d'inventer de nouvelles manières de vivre notre foi et de rendre compte de l'espérance qui est en nous (1Pierre 3, 15-17).
 - Face à la « guerre » contre le coronavirus, nous sommes appelés à nous armer de patience et de courage, tout en gardant la foi en continuant à prier sans cesse. Jésus-Christ, qui a expérimenté la souffrance avant nous, nous soutient dans cette marche, lui qui est passé de la mort à la résurrection. Et sa résurrection est la réponse de Dieu face à ce qui lui est arrivé : passion et mort. C'est la victoire du bien sur le mal. Le mal ne saurait jamais triompher.

Axe stratégique n°1 : La prévention par la sensibilisation et la mobilisation sociale des acteurs territoriaux

AXE : PREVENTION

Objectif

Améliorer l'engagement, l'implication et le soutien des principales parties prenantes, y compris les bénéficiaires finaux, dans la mise en œuvre des activités.

Stratégie : l'adoption de comportements favorables pour la mise en œuvre des mesures de prévention

Approches	Canaux/supports	Idées de messages	Ton	Responsables
Mass médias Mobilisation sociale Plaidoyer	Spots radio et TV Affiches Émissions radio Internet et médias sociaux, Campagnes communautaires	Gestes barrières Economie Démographie Textes sacrés Développement	Informatif Sensibilisation Educatif Dissuasif	Lead : Communicant territorial Co-responsables : Volontaires de la communication sociale
Cibles Maire	Activités : <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification d'un point focal en communication (communicant territorial) pour la mise en œuvre du plan de communication ; 2. Identifier les volontaires de la communication sociale (VOCOS) composés d'un représentant de : la Commune, d'un quartier, de village, de badienou gokh, d'un ASC, d'une matrone, d'un représentant du mouvement navétanes, d'un communicateur traditionnel). Une préférence pour les femmes et les mouvements féminins ; 3. Mettre en œuvre de « JoG Xeex COVID-19 » ; 4. Engager les leaders communautaires de la collectivité territoriale. (Imams, Prêtres, Chef de quartier, Chef de village, célébrité, etc., conformément aux directives ; 5. Mettre en une guérite « Point Santé » à l'entrée et à la sortie de la Commune » ; 6. Mettre en place un centre d'appel d'alerte : 19-19 pour les cas suspects ; 7. Organiser et sponsoriser des récompenses, des événements et d'autres initiatives pour reconnaître et encourager l'initiative autour des domaines thématiques de la COVID-19 ; 8. Organiser des visites de sensibilisation sur le terrain accompagnées des acteurs communautaires ; 9. Se doter d'un affichage numérique pour le partage des messages de prévention ; 10. Signer une convention avec une radio communautaire, un média social, une TV ; 11. Se doter de supports de communication bandes annonces/spot radio, (plaques d'information) et les positionner au niveau des endroits stratégiques. 			
Communicant territorial (Point focal)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Produire et distribuer du matériel de marque de la collectivité territoriale avant, pendant et après des événements, des campagnes et des activités ; 2. Produire une courte vidéo et un documentaire sur les meilleures pratiques et le contenu axé sur les résultats, les preuves ; 3. Organiser et planifier les émissions thématiques radiophoniques ; 4. Maintenir et gérer un référentiel / archive de tous les produits, témoignages discours, déclarations des leaders communautaires (audiovisuels) ; 5. Élaborer des critères et primer la meilleure initiative issue des quartiers et des villages. Faire une capsule de 3 min sur cette initiative ; 6. Mettre en place le réseau des communicants territoriaux des 5 collectivités territoriales. 			
Infirmier Chef de poste	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser des formations et des après-midi cognitifs pour les membres des comités d'engagement citoyen afin de les familiariser avec les mesures de prévention, les thématiques COVID-19 et les messages clefs. 			
Volontaires de la communication sociale (badienou gokh, Relais dans les quartiers, villages, ASC, Gouvernement scolaire des enfants, Enseignants)	<ol style="list-style-type: none"> 2. Signer une déclaration d'engagement volontaire pour accompagner dans la sensibilisation et l'engagement des communautés ; 3. Mettre en œuvre le plan d'action de la communication dans les quartiers et les villages. 			
PNUD	<ol style="list-style-type: none"> 1. Concevoir et mettre en œuvre un plan de mobilisation des ressources des partenaires et des donateurs ; 2. Concevoir un Guide didactique pour la prévention du COVID-19 ; 3. Concevoir une stratégie de mise à l'échelle des initiatives dans une démarche partenariale ; 4. Organiser une journée « table des partenaires et des donateurs » ; 5. Renforcer et mettre à l'échelle des collectivités territoriales une stratégie digitale ; 6. La dotation des différentes collectivités territoriales d'un dispositif informatique (ordinateurs et de connexion Internet, Vidéoprojecteur, Téléphone, adresse Zoom) ; 7. La prise en charge des activités de communication de la commune. 			

Axe stratégique n°2 : la gestion de la pandémie**AXE : GESTION COVID ET PARTENARIAT****Objectif**

Faciliter l'appropriation des mesures de prévention et de gestion de la pandémie, par une démarche partenariale.

Stratégie : le développement des partenariats stratégiques pour une mobilisation accrue de ressources

Approches	Canaux/supports	Idées de messages	Ton	Responsables
Mass médias Mobilisation sociale Plaidoyer	Spots radio et TV Affiches Émissions radio Internet et médias sociaux, Campagnes communautaires	Gestes barrières Economie Démographie Textes sacrés Développement	Informatif Sensibilisation Educatif Dissuasif	Lead : Communicant territorial Co-responsables : Volontaires de la communication sociale
Cibles	Activités :			
Maire Communicant territorial (Point focal)	1. Animation du cadre de concertation mis en place sur la base des thématiques identifiées ; 2. Organiser, en fin juillet 2020, une journée d'interpellation citoyenne pour la redevabilité sur la gestion de la COVID-19.			
Infirmier Chef de poste	1. Organisation, tous les vendredis, d'une réunion d'évaluation et de traitement des informations par les volontaires de la communication sociale.			
Comité d'engagement citoyen (badienou gokh, Relais dans les quartiers, villages, ASC, Elèves, Enseignants...)	1. Mettre en œuvre le plan d'action de la communication dans les quartiers et les villages.			
PNUD	1. Le développement d'une application accessible aux 05 CTs pour la gestion du COVID-19.			

Ressources humaines et matérielles

Les principaux acteurs de la mise en œuvre de l'approche de communication se composent de la collectivité territoriale, du PNUD (la Spécialiste en Communication, consultants), le facilitateur, les partenaires d'exécution, les relais. Le renforcement des ressources humaines au niveau local est primordial pour la réussite de l'approche : 01 point focal dédié à la communication, représentant du conseil municipal est essentiel pour la mise en œuvre de certaines activités. C'est ce qui la pratique dans cette CT.

COÛT DU PLAN DE RIPOSTE COVID-19

La commune a évalué le coût de son plan de riposte à la somme de cent quarante six millions trois cent vingt-mille (146 320 000) de FCFA. Le récapitulatif du plan de riposte est le suivant :

Récapitulatif du plan d'actions de riposte de la Commune de Ndiob

Principales activités	Résultats attendus	Calendrier	Budget
SANTÉ			
Equiper le personnel sanitaire de 100 paquets gants	Les personnels sanitaires sont dotés de gants	Début juin	1 000 000
Doter les postes de santé d'ordinateurs (3)	Les poste de santé sont dotés d'ordinateurs	Début juin	1 000 000
Doter d'une ambulance le poste de santé de Ndiourbel Sine	Le poste de santé de Diourbel Sine est doté d'une ambulance	Début juin	10 000 000
Equiper le personnel sanitaire d'équipements de protection	Le personnel est protégé	Début juin	4 000 000
Doter les lieux publics de matériel et produits de prévention (50 thermo flashes, 10 000 masques, 500 savons, 300 litres d'eau javel)	Les lieux publics sont dotés de matériel et produit de prévention	De juin à août	10 000 000
ÉCONOMIE			
Appuyer les producteurs en intrants agricoles (semences et engrais organiques)	Les producteurs disposent d'intrants agricoles	Début juin	10 000 000
Appuyer les producteurs en matériel agricoles	Les producteurs disposent de matériels agricoles	Début juin	10 000 000
Appuyer les éleveurs en aliment de bétail	Les éleveurs disposent d'aliment de bétail	Début juin	5 000 000
ÉDUCATION			
Renforcer les cours à domicile via la radio communautaire	Les élèves sont restés à la maison	Début juin	1 000 000
Doter les CODEC et CEM de matériels informatiques	Les CEM disposent de photocopieuses	Début juin	5 000 000
Doter les étudiants de smartphones pour les cours à domicile (200)	Les étudiants sont dotés de smart phone	Début juin	10 000 000
SOCIAL/CULTUREL			
Doter de 450 kits alimentaires les ménages vulnérables	Les ménages vulnérables sont dotés de kits alimentaires	Début juin	30 000 000
Financer la résilience des acteurs culturels et des artisans	Les acteurs culturels sont dotés de kits alimentaires	Début juin	20 000 000
Appuyer et assister pour le transport des saisonniers bloqués à Dakar	Les saisonniers retournent dans leurs villages respectifs	Début juin	2 000 000
Acquisition d'une unité moderne de fabrication de produits détergents	Des produits détergents certifiés sont produits localement	août 2020	6 000 000

ENVIRONNEMENT			
Mettre en place une pépinière communale	La pépinière est mise en place	Début juin	5 000 000
COMMUNICATION			
Communication Mise en œuvre du Concept #Jog Xeeek COVID-19 : campagne de sensibilisation Médiatisation /visibilité au sein des collectivités territoriales (prise en charge des media)	Les gestes barrières sont appliqués	juin-juillet	1 500 000
Production de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 émissions radiophoniques de 60 min ; 01 spot radio de 30 s ▪ 01 vidéo de 3 min ▪ 01 documentaire de 7 min 	La collectivité territoriale dispose de supports de communication	juin-juillet	5 000 000
Convention avec la radio communautaire et la chaîne câblée locale pour la diffusion des supports de communication	Les populations sont mieux sensibilisées	Toute la période	2 000 000
Production de supports (kakémonos, plaques d'informations en fer vinyle, plaque d'affichage numérique)	La collectivité territoriale dispose de supports de communication	juin-juillet	3 000 000
Consultant en communication pour le renforcement des capacités des relais en technique de communication de crise/ Réseaux sociaux / TIC	La collectivité territoriale dispose d'un outil de diffusion des informations	Toute la période	300 000
Équipements / Fournitures de moyens de communication (ordinateurs, connexion, vidéoprojecteur, téléphone)	La collectivité territoriale dispose d'un outil de diffusion des informations		3 000 000
Appui aux volontaires	La collectivité territoriale dispose d'un rapport documenté		120 000
Coordination Suivi par les points focaux	La collectivité territoriale dispose d'un rapport documenté		400 000
Développement d'une application/ plateforme virtuelle commune aux 05 CTs	La collectivité territoriale dispose d'un outil de diffusion des informations		1 000 000
COÛT DU PLAN			146 320 000




P N
U D
*Au service
des peuples
et des Nations*

P N
U D

*Au service
des peuples*

UN
UD
ER


UN
UD

Stratégie de financement du plan de riposte

La stratégie de financement du plan de riposte de la commune de Ndiob s'articule autour de trois axes :

Identification des partenaires potentiels

- PNUD ;
- World Vision ;
- GIZ ;
- IED Afrique ;
- Association des maires du Sénégal...

Fonds propres de la commune

- Prélèvement des lignes du budget de fonctionnement ;
- Existence de lignes comme : matériels de nettoyage, construction du dépôt d'ordures communautaire, dépenses diverses...

Autres sources de financement

- Contribution des personnes physiques et des associations de la commune.

Suivi-évaluation du plan

Le plan de riposte à la COVID-19 fera l'objet d'un suivi régulier assuré par le comité local de riposte mis en place par le maire de la commune. Des réunions périodiques seront organisées pour définir et évaluer les actions qui sont entreprises dans la commune dans le cadre de la riposte et organiser le déploiement des équipes sur le terrain pour la sensibilisation. Le comité collectera les données et documentera la gestion de l'épidémie au niveau communal.

Dans le domaine de la communication, un cadre de suivi-évaluation a été proposé avec des indicateurs de suivi des activités.

Une évaluation du plan d'actions sera réalisée à l'issue de 03 mois de mise en œuvre et plus tard à six mois pour voir les effets dans la lutte contre la propagation de la COVID-19, mais aussi dans la capacité de la résilience de la commune en cas de survenue de risques sanitaires.



Protocole de la communication

L'établissement des modalités clefs d'intervention sous la forme de « protocole de la communication » permet de mieux situer les rôles et l'enchaînement des procédures et étapes dans la mise en œuvre et la coordination des activités. Le protocole de communication permet d'améliorer la planification, la mise en œuvre et la coordination avec les communicants territoriaux et les autres acteurs.

Activités	Méthode d'intervention	Responsables
NIVEAU TERRITORIAL		
Point focal en communication	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier un point focal communication parmi les collaborateurs, responsable de l'activité en mettant en avant le critère engagement et motivation ; 2. Délibérer et acter la désignation du Point focal. 	Maire
Volontaires de la communication sociale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Informer d'abord sur l'objet des « volontaires de la communication sociale » au niveau des acteurs ciblés ; 2. Désigner un représentant au niveau de chaque : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quartier ; ▪ Village ; ▪ Badienou gokh ; ▪ ASC ; ▪ Matrone ou agent de santé ; ▪ Commission santé et sociale de la collectivité territoriale ; ▪ Etc. 3. Délibérer et acter la désignation des membres ; 4. Elaborer un modèle d'engagement des Volontaires ; 5. Signature des déclarations d'engagement par les volontaires pour l'appui à la mise en œuvre du Plan ; 6. Faire élaborer par le point focal une feuille de route pour l'accompagnement de la mise en œuvre du plan de communication ; 7. Tenir une réunion hebdomadaire d'évaluation et de traitement des données dirigée par le Point focal ; 8. Faire élaborer par le point focal, un rapport hebdomadaire de la situation de mise en œuvre ; 9. Développer une bandothèque (vidéos et photos) ; 10. Faire évaluer au terme de la mission par le Point focal, la mission des volontaires de la communication sociale. 	Maire

Concept « Jog Xeex COVID »	<ol style="list-style-type: none"> 1. Planifier sur une semaine les activités du concept ; 2. Faire élaborer par le Point focal les termes de référence ; 3. Partager les objectifs du concept avec les volontaires ; 4. Concevoir et diffuser 10 émissions interactives à la radio communautaire sur les thématiques et les messages clefs à choisir ; <ul style="list-style-type: none"> ▪ La prévention (avec les gestes barrières) ; ▪ L'argumentaire religieux (Islam et Christianisme) ; ▪ Le rôle de la Collectivité territoriale dans le cadre de la riposte ; ▪ La dimension communautaire de la riposte : la place des relais ; ▪ Les défis sanitaires et économiques de la COVID-19 ; ▪ La gestion de la COVID-19 par la communauté ; ▪ La prévention en milieu scolaire ; ▪ La dimension genre de la COVID-19 dans les collectivités territoriales ; ▪ Vivre en présence de la COVID-19 : le changement de comportement des populations face à la COVID-19 ; ▪ La stigmatisation en cas de COVID-19. 5. Faire sponsoriser ces émissions pour faire participer la population avec des cadeaux ; 6. Organiser une caravane avec le Maire le jour du Louma pour sensibiliser les populations. Mettre à contribution les équipes du SNEIPS pour harmoniser les messages ; 7. Faire un focus durant le sermon du vendredi et les prêches du dimanche, sur la prévention de la maladie ; 8. Faire tenir des visites à domicile si possible avec la participation du Maire ; 9. Inviter la TV nationale (RTS), les radios locales et privées, et assurer un reportage au JT de la RTS pour diffusion, avec une interview du maire. 10. Elaborer une note de presse à transmettre aux media, au moins deux (02) jours avant l'évènement ; 11. Poster la note de presse, un jour avant l'activité ; 12. Compte rendu de media, suivi et monitoring de l'activité ; 13. Archiver les éléments contenus durant cette semaine. 	Point focal
Engager les Leaders communautaires	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le maire liste les personnes cibles et les informe de l'objet ; 2. Le maire se déplace pour avoir un engagement communautaire à s'impliquer dans la riposte. 	Maire
Point Santé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le maire identifie un lieu à l'entrée et à la sortie ; 2. Le maire délibère et engage les travaux de réalisation d'une guérite ; 3. Le maire identifie deux personnes pour assurer la permanence et délibère sur l'objet ; 4. Le maire prévoit une motivation symbolique pour la pérennité de l'activité. 	Maire
Centre d'appel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le maire prend contact avec la SONATEL pour les modalités pratiques de mise en place d'un centre d'appel pour la gestion des cas suspects. 	Maire
Elaboration de supports de communication (affichage numérique, plaques, kakémonos visuels, spot radios, vidéo, plateforme web)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le point focal élabore les spécifications techniques avec l'appui du facilitateur ; 2. Le choix de l'opérateur est fait et validé par le Maire ; 3. La réalisation et réception des supports est constatée ; 4. Les supports sont diffusés par le Point focal ; 5. NB : Pour une convention, le point focal soumet au maire un projet de convention qui est signée par les deux parties. 	Point Focal

<p>Mise en œuvre du Plan de communication</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser une rencontre de restitution du plan de communication aux volontaires ; 2. Organiser un atelier de compréhension des messages à diffuser ; 3. Chaque message, ou accroche doit faire l'objet d'un consensus au niveau des volontaires ; 4. Choisir des messages avec un usage multi-langue. 5. Prendre en charge financièrement les plans de communication des CTs pilotes 6. Acheter des supports informatique et audiovisuels (Ordinateur et vidéoprojecteur, connexion, téléphone) suivant procédure PNUD 	<p>Point Focal PNUD</p>
<p>Suivi-capitalisation</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Valider un format normalisé pour les rapports, le suivi et ainsi que le contenu proposé par le facilitateur/ la messagerie des centres d'appel ; 2. Tenir un rapport hebdomadaire des activités visées ; 3. Transmettre chaque Lundi le rapport au facilitateur ; 4. Favoriser une communication axée sur les résultats. 	<p>Point focal</p>
<p>Guide didactique COVID</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaborer un mémo et une requête à l'attention du Directeur du SNEIPS 2. Inclure le coût de la prise en charge de cette activité ; 3. Elaborer les termes de référence pour l'élaboration du guide didactique ; 4. S'attacher les services de spécialistes pour l'élaboration du guide ; 5. Concevoir et valider le contenu du guide et le traduire en langue locale (Ouolof et Sérère) ; 6. Procéder à la diffusion du guide didactique ; 7. Faire un appel à concurrence d'une Agence de communication sur une longue période. 	<p>PNUD</p>
<p>NIVEAU EXTERNE</p>		
<p>Stratégie digitale et Stratégie de duplication</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaborer un mémo et une requête de financement ; 2. Inclure le coût de la prise en charge de cette activité ; 3. Elaborer les termes de référence pour l'élaboration des documents de stratégie ; 4. S'attacher les services de spécialistes pour l'élaboration des stratégies ; 5. Concevoir et valider le contenu des stratégies ; 6. Procéder à la mise en œuvre. 	<p>PNUD</p>





Oumar BA

Maire de la commune de Ndiob

barouba@hotmail.com

+221 77 630 75 86



**Programme des Nations Unies pour le
développement**

Bureau du Sénégal

Route du Méridien Président,
Almadies Immeuble Wollé Ndiaye

Dakar, Sénégal - BP 154